

Au Pakistan, les mariages forcés en hausse à cause du dérèglement climatique

Par Margaux Seigneur

Salwa (le prénom a été modifié) venait d'avoir 13 ans lorsque ses parents lui ont annoncé son mariage, début 2023. L'adolescente est d'abord enthousiaste à l'idée des cadeaux qu'elle recevra. *« Je pensais que l'on m'offrirait du rouge à lèvres, des vêtements et des bijoux »*, explique-t-elle, lors d'une conversation vidéo, tout en berçant son bébé, âgé de quelques mois. *« Je n'avais pas compris que ce mariage impliquerait d'être avec un homme plus âgé que moi. A cause des inondations, mes parents ont perdu leur terre. Ils n'avaient pas d'autres choix. »*

A Khan Mohammad Mallah, au Pakistan, Salwa est loin d'être la seule adolescente à avoir été mariée par ses parents depuis les inondations meurtrières de 2022. Dans ce petit village de la province du Sind, le fondateur de l'ONG Sujag Sansar, Mashooque Birhmani, qui travaille avec les communautés locales pour lutter contre les mariages d'enfants, a recensé 45 mariages de mineurs en 2024, dont un tiers a eu lieu en mai et en juin, juste avant le début des moussons.

Vitales pour les millions d'agriculteurs pakistanais et pour la sécurité alimentaire du pays, les moussons sont devenues, au cours de ces dernières années, plus longues et plus fortes qu'auparavant, provoquant d'innombrables inondations et la destruction de terres agricoles. Ces catastrophes naturelles et économiques, exacerbées par le réchauffement climatique, ont conduit à une nouvelle tendance, que les Pakistanais nomment les « épouses de moussons ». *« Nous avons observé une augmentation systématique des mariages forcés lors des inondations les plus destructrices de l'histoire du Pakistan en 2007, en 2010 et en 2022 »*, indique Gulsher Panhwer, chef de projet au sein de Sujag Sansar.

D'après une étude menée par deux universitaires pakistanais sur les conséquences des inondations de 2010, le taux de mariage des filles âgées de 15 à 19 ans est passé de 10,7 % à 16 % l'année suivante. Dans la seule province du Sind, près de 4,8 millions de personnes ont été touchées, dont la moitié était encore des enfants. Dans cette région, près du quart des filles ont été mariées avant l'âge de 18 ans. *« Sans revenus, les agriculteurs sont tellement désespérés qu'ils marient leurs filles pour l'équivalent du prix d'une vache ou même moins. Ils espèrent les mettre à l'abri de la pauvreté et obtenir suffisamment d'argent pour nourrir le reste de leur famille »*, explique Gulsher Panhwer.

En 2022, un tiers du Pakistan, cinquième pays le plus peuplé au monde, avait été inondé et de précieuses récoltes avaient été ravagées dans une nation où l'agriculture représente un quart du PIB et un emploi sur trois. De nombreux villages agricoles de la province du Sind ne se sont jamais remis de ces inondations, qui ont conduit au déplacement de millions de personnes.

« Nous vivons grâce à nos terres, mais, en 2010, elles ont été détruites à cause des moussons. Pour survivre, nous avons dû partir dans une autre province », explique Aiza, âgée de 29 ans

et mère de deux enfants. Malgré cette migration, la petite famille peine à se nourrir et décide de marier la cadette. Deeba avait 12 ans et a été mariée à un homme de 25 ans en échange de 150 000 roupies pakistanaises, soit l'équivalent de 480 euros. *« Elle était heureuse de recevoir de nouveaux vêtements et des bracelets, mais quand on l'a emmenée chez son mari, elle s'est agrippée à moi et nous nous sommes mises à pleurer. Je regrette tellement »*, sanglote la mère de famille, elle-même mariée à l'âge de 16 ans.

Loi non appliquée

Si les mariages d'enfants sont courants dans certaines régions du Pakistan, sixième pays au monde comptant le plus grand nombre de mineures mariées (19 millions d'après le Fonds des Nations unies pour l'enfance), cette pratique est considérée comme un crime, passible d'une peine de prison. L'âge légal du mariage varie de 16 à 18 ans, selon les régions, mais la loi n'est pas systématiquement appliquée. Selon la dernière enquête démographique et sanitaire pakistanaise (PDHS) réalisée en 2018, 3,6 % des filles de moins de 15 ans et 18,3 % des filles de moins de 18 ans sont mariées au Pakistan. L'enquête PDHS montre également que 8 % des adolescentes pakistanaises âgées de 15 à 19 ans sont déjà mères ou enceintes de leur premier enfant. Globalement, une jeune femme sur six dans le pays a été mariée pendant son enfance.

« Il existe un débat permanent entre deux écoles de pensée concernant le mariage des enfants au Pakistan. L'une respecte strictement l'âge légal du mariage, tandis que l'autre prend en compte les facteurs socio-économiques du Pakistan et traite chaque cas de mariage d'enfants différemment », explique Syed Murad Ali Shah, chercheur en droit à l'université d'Azad Jammu and Kashmir. *« Accentués par le dérèglement climatique, les mariages forcés persistent dans le pays, en particulier dans les régions pauvres, reculées et peuplées d'illettrés. Et ce, malgré les efforts du gouvernement »*, déplore l'expert.

En 2023, l'Unicef faisait état de *« progrès significatifs »* dans la réduction du nombre de mariages d'enfants. Mais *« il est prouvé que les événements météorologiques extrêmes comme celui-ci [les inondations provoquées par les moussons de 2022] sont corrélés à un risque accru de mariage d'enfants. (...) Nous nous attendons à une augmentation de 18 % de la prévalence du mariage des enfants, ce qui équivaldrait à effacer cinq années de progrès »*, alerte l'organisation internationale à propos du Pakistan. A la suite de la médiatisation des 45 cas de mariages forcés dans le village de Khan Mohammad Mallah, le ministre du Sind, Murad Ali Shah, a ordonné une enquête visant à savoir si les jeunes filles mariées étaient issues de familles touchées par les inondations.

« La seule réponse est l'éducation »

Cette corrélation entre les catastrophes naturelles et l'augmentation des mariages d'enfants a été l'objet d'une étude, publiée en août 2023 dans la revue *International Social Work*, qui rassemblait une vingtaine d'enquêtes conduites entre 1990 et 2022 dans des pays en voie de développement en Afrique et en Asie du Sud. Les conclusions consignées sont sans équivoque : le dérèglement climatique a pour conséquence la hausse des mariages de très jeunes filles.

Ce lien concerne en particulier des espaces où la pratique du mariage forcé existe déjà. En outre, un rapport datant de 2020 de l'ONG Save the Children note que, parmi les vingt-cinq pays comptant le plus grand nombre de mariages précoces, *« presque tous sont touchés par des conflits, des crises prolongées et des catastrophes climatiques »*.

Pour lutter contre l'épidémie des « épouses de moussons », l'ONG Sujag Sansar mène une campagne de sensibilisation auprès des communautés locales en s'adressant aux personnalités religieuses, aux enseignants, mais aussi aux parents et à leurs filles. « *Nous créons du lien social à travers des projets artistiques afin de briser le cercle vicieux des mariages d'enfants. La seule réponse à cette catastrophe est l'éducation. Pour éviter aux filles d'être considérées comme un fardeau, il faut développer leurs compétences afin qu'elles puissent trouver un emploi ou créer une entreprise et ainsi devenir autonomes* », explique Mashooque Birhmani.